

Causette

Plus féminine du cerveau que du capiton

REPORTAGE
MARIÉS DE FORCE
PAR LES KHMERS
ROUGES

HÔPITAUX
LUXURE
EN SALLE
DE GARDE

LES DESSOUS DE
L'INTUITION
FÉMININE

CAMPAGNE 2012
QUI METTRA
LA FINANCE
AU PAS?

VOTEZ UTILE
ÉLISEZ VOTRE
QUICHE
D'OR!

#21 - Février 2012

France METRO : 4,90 € - BEL/LUX : 5,50 €
DOM/S : 5,60 € - CH : 7,80 F\$ - CAN : 7,95 \$ cad

L 16045 - 21 - F: 4,90 €

+ **STANISLAS MERHAR, MARCEL ET SON ORCHESTRE,**
BOTUL, GAUTHIER FOURCADE, LADY VOUS ÉCOUTE





GRAND REPORTAGE



↑ Bang Lâm et Meas Eng ont été victimes d'un mariage forcé sous les Khmers rouges. Aujourd'hui, ils vivent toujours ensemble, à Kampot, au sud du Cambodge.

CAMBODGE

MARIÉS (DE FORCE) SUR L'AUTEL DU PARTI

Pendant les quatre années que dura le sanglant régime des Khmers rouges, des centaines de milliers de Cambodgiens et de Cambodgiennes furent unis de force. Ces noces lugubres étaient l'un des fondements du régime de Pol Pot, qui visait à réorganiser la société entière et à contrôler l'individu jusque dans les sphères les plus intimes. Grâce à l'acharnement d'ONG et aux victimes qui ont osé briser le silence, les mariages forcés ont aujourd'hui une chance d'être reconnus comme des crimes. Et d'être jugés? Reportage.



↑ Chuop Mom avait 19 ans en 1977 lorsqu'elle a été contrainte de s'unir à Sokom. Elle vit aujourd'hui avec ses enfants et sa mère à la campagne, près de Kampot.



Un instant de silence. Bang Lâm laisse échapper quelques larmes qu'elle essuie aussitôt d'un revers de manche. Pudique. Assise en tailleur sur une chaise en plastique, au-dessous de sa maison sur pilotis, elle a tourné son visage vers le sol de terre battue. L'instant d'après, on croise son regard, elle sourit. L'émotion à nouveau enfouie au plus profond d'elle-même, cette Cambodgienne de 53 ans reprend le fil de son récit.

Où en était-elle ? À ce jour de 1978, lorsqu'un groupe de Khmers rouges est venu la chercher dans son village du sud du Cambodge pour l'arracher à sa famille. Elle n'avait pas 20 ans. « J'ai dit à mon père que je ne voulais pas suivre les soldats, mais il m'a répondu que je n'avais pas le choix, sinon, on nous éloignerait et on nous enverrait dans un centre de rééducation. » Lâm a suivi les Khmers rouges et, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, s'est retrouvée mariée à Meas Eng, un « garçon du peuple », comme elle. Elle ne le connaissait pas. Autour d'eux, ce jour-là, des rizières à perte de vue et une centaine de « couples » alignés venus subir le même sort. Drôles de noces où, à la tombée du jour, dans un réfectoire ou au bord d'un champ, on marie des inconnus entre eux à la chaîne, sans consentements, sans témoins ni parents, sans musique ni rite, avec pour seule religion celle du parti.

Chuop Mom avait 19 ans lorsque les Khmers rouges l'ont unie à Sokom. « Il m'a choisie parmi un groupe de femmes », croit se souvenir Mom. C'était en 1977, une vingtaine de couples avaient été réunis à la fin de leur journée de travail : « Il y avait des chaises en bois, une rangée d'hommes et une rangée de femmes. Nous étions tous habillés en noir.

« J'AI DIT À MON PÈRE QUE JE NE VOULAIS PAS SUIVRE LES SOLDATS, MAIS IL M'A RÉPONDU QUE JE N'AVAIS PAS LE CHOIX, SINON, ON NOUS ENVERRAIT DANS UN CENTRE DE RÉÉDUCATION »

L'Angkar [le parti, ndr] nous mariait les uns après les autres. » Mom n'a pas vécu avec Sokom. Elle fut tout de suite éloignée et déplacée au gré des travaux des champs. Une chance ? Le soir où Lâm est devenue l'épouse d'Eng, les Khmers rouges ont construit des petites paillotes pour que chaque couple consomme son mariage. Elle raconte : « Nous étions espionnés tout le temps, même pendant la nuit. Ils voulaient vérifier que l'on s'entendait bien. J'ai eu envie de me suicider. » Une gêne s'installe. Elle ne s'étendra pas sur les détails de sa nuit de noces.

Contrôler les relations entre individus

Il a fallu plus de trente ans à Sochan Pen pour oser parler de cette nuit-là. Trente années pendant lesquelles cette femme s'est laissé ronger par la honte et le secret. Et puis, un jour, sa parole s'est libérée. Elle a accepté de se confier à une jeune Cambodgienne qui a fait de son récit un documentaire¹. Lida Chan, la cinéaste, revient dessus : « À 16 ans, les Khmers



↑ Bang Lâm s'est constituée partie civile au procès des Khmers rouges, actuellement ouvert à Phnom Penh.

rouges ont déporté Sochan Pen dans une coopérative agricole et l'ont forcée à épouser un de leurs soldats. » Sochan Pen a supplié son mari, un homme à la carrure épaisse qu'elle distinguait à peine dans la nuit, de ne pas lui faire de mal. Mais le parti a ordonné et Sochan Pen fut violée. Le jour suivant, elle réussit à s'échapper des griffes de son bourreau. L'union à la chaîne, par la force, suivie de rapports sexuels obligatoires, fut l'un des piliers du régime khmer rouge entre 1975 et 1979. Elle eut lieu sur l'ensemble du territoire cambodgien, au sein de la population et du parti lui-même. Pour Pol Pot et ses sbires, cette politique devait permettre au parti d'accélérer la croissance démographique du pays et de se constituer en famille de substitution. Surtout, elle permettait d'exercer un contrôle total sur les relations entre individus. Unir entre elles des personnes aux profils similaires évitait la propagation d'idées subversives : « Le mélange entre le peuple nouveau, venu de la ville, et le peuple ancien, originaire des campagnes, était mal vu pour des raisons idéologiques, explique Lida Chan. L'Angkar voulait éviter la confrontation d'idées qui auraient pu déboucher sur des révoltes. »

On ignore précisément combien de Cambodgiens ont été victimes de cette pratique. L'ONU parle de 250 000 femmes et autant d'hommes. Une simple estimation, car les recherches sur le sujet sont tout simplement inexistantes. Il faut dire que 1,7 million de personnes, soit près d'un Cambodgien sur quatre, ont péri entre 1975 et 1979, sous les coups, la torture, la faim ou l'épuisement.

Un « crime de second rang »

Au milieu de ces horreurs, le mariage forcé est sans doute apparu comme un crime de second rang. Tant et si bien que lorsqu'il s'est agi, en 2007, de juger les anciens dignitaires du régime du Kampuchéa démocratique, les unions forcées n'ont pas fait l'objet d'investigations. Pendant près de quatre ans, une avocate, l'Allemande Silke Studzinsky, s'est battue devant les tribunaux pour que les choses changent. Arrivée à Phnom Penh en 2008 avec l'Agence allemande de coopération internationale GIZ pour représenter des parties civiles lors du premier procès des Khmers rouges², elle se

2. Il s'agit du procès de « Duch », qui s'est ouvert en 2009. Le 26 juillet 2010, l'ancien chef du camp S-21, où ont été torturées et exécutées 15 000 personnes, a été condamné à trente ans de prison pour crimes contre l'humanité. Il a fait appel.

1. *Noces rouges*, un documentaire de Lida Chan, encore inédit en France.

« NOUS ÉTIIONS
ESPIONNÉS TOUT
LE TEMPS, MÊME
PENDANT LA NUIT.
ILS VOULAIENT
VÉRIFIER QUE L'ON
S'ENTENDAIT BIEN.
J'AI EU ENVIE DE
ME SUICIDER »

souvent : « Les juges avaient eu trop de travail avec la torture, les exécutions... Ils ne s'étaient pas intéressés aux crimes sexuels. » L'avocate ne s'en étonne pas outre mesure : « On est dans une justice où la vision des hommes prévaut. » Elle va tout mobiliser pour faire reconnaître ces mariages forcés en tant que crime contre l'humanité.

« C'est un travail courageux, souligne Brice Poirier, coordinateur d'Avocats sans frontières France au Cambodge³. Au début, tout le monde lui riait un peu au nez parce que la pratique semblait marginale. » Silke se souvient notamment d'un juriste qui trouvait sa démarche insensée : « Il était en désaccord avec moi au prétexte que certains couples étaient restés mariés. »

La parole enfin libérée

Lâm compte parmi ces unions qui ont survécu au régime. Elle vit toujours avec Meas Eng, ils ont eu six enfants. « Au début, j'étais triste, je voulais partir, raconte-t-elle. Mais les Khmers rouges m'auraient tuée. Et puis mon père m'a expliqué que mon mari était un bon garçon, intelligent, que je devais rester avec lui. Alors, j'ai eu envie. »

La question ne s'est pas posée pour Mom. Son mari a été exécuté par les



↑ L'Angkar, le parti, a enchaîné les cérémonies de mariages forcés collectifs entre 1975 et 1979.

3. L'association Avocats sans frontières France est actuellement présente au Cambodge afin d'assister les parties civiles – et notamment Bang Lâm, Meas Eng, Nuonn Sovann et Chuop Mom – pour constituer leurs dossiers ou pour assurer leur défense au cours des différents procès des Khmers rouges.



↑ Nuonn Sovann a été déporté dans un camp de travail pour avoir refusé de se marier. Il est défendu par Avocats sans frontières au procès des Khmers rouges.

« LES MARIAGES ARRANGÉS ONT TOUJOURS COURS AU
CAMBODGE. ET SOUS LES KHMERS ROUGES, CELA PARAÎSSAIT
DÉRISOIRE COMPARÉ À LA TORTURE QUOTIDIENNE »

Khmers rouges. « Il était gentil. Je commençais à tomber amoureuse de lui », assure-t-elle. « Certains couples sont restés ensemble pour des raisons très différentes », observe Silke. Par devoir vis-à-vis du foyer et des enfants, parce que la société voit d'un mauvais œil la séparation ou, tout simplement, parce que ces gens ont survécu ensemble et ont appris à vivre ensemble. « Mais ça ne change rien au crime qui a été commis ! » s'exclame l'avocate.

Avec l'ONG Cambodian Defenders Project (CDP), une organisation d'aide légale aux plus démunis, elle a retrouvé des victimes dans tout le pays et les a convaincues de parler – souvent pour la première fois – de ce qu'elles avaient vécu. Duong Savorn, coordinateur de CDP, évoque les difficultés rencontrées sur le terrain : « Ça n'a pas toujours été facile de faire comprendre aux personnes qu'elles avaient été victimes d'un crime. D'abord, parce que les mariages arrangés ont

toujours cours au Cambodge. Et puis, sous les Khmers rouges, cela pouvait paraître dérisoire comparé à la torture quotidienne. »

Près de 4 000 parties civiles

Oser parler du mariage forcé, c'est aussi faire un premier pas vers la reconnaissance du viol qui a été subi. Sochan Pen a attendu le tournage du film pour tout raconter à ses six enfants. Empêchée jusqu'alors par la peur de l'humiliation et du rejet, dans une société où l'honneur et la valeur d'une femme sont rattachés à sa virginité. Conséquence de ce terrible tabou : « Aujourd'hui encore, la plupart des Cambodgiens ignorent que cette pratique était systématique », déplore la documentariste Lida Chan.

La situation est peut-être sur le point d'évoluer. Silke Stud-



↑ À Phnom Penh, les parties civiles font la queue à l'entrée des chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens (CETC), créées pour juger les crimes des Khmers rouges.

zinsky a fini par obtenir gain de cause auprès des procureurs. Un deuxième procès s'est ouvert en novembre 2011, au cours duquel trois anciens dignitaires du régime vont être jugés. Le mariage forcé figure enfin au titre des chefs d'accusation, à côté des exécutions, de la torture, des déplacements forcés de populations et des camps de travail. Quelque 4 000 Cambodgiens se sont constitués parties civiles, parmi lesquels près de 800 victimes d'unions forcées. Des femmes, des hommes aussi. Parmi eux, Meas Eng, l'époux de Bang Lâm. Ou Nuon Sovann qui, pour avoir refusé de se marier, a été envoyé dans un camp de travail.

Justice leur sera-t-elle rendue ? Compte tenu de l'âge très avancé des accusés, tous octogénaires, et de la lenteur des procédures, les avocats des parties civiles ne parient pas là-dessus. Pourtant, Mom est toujours rongée par la colère. Elle veut voir ceux qui l'ont forcée à se marier et qui ont tué sa famille jetés en prison « pour longtemps ». Lâm aussi veut « punir les responsables ». Aujourd'hui, quand elle assiste à des noces, il lui arrive de pleurer.

Julia PASCUAL et Benjamin SÈZE

Photos : Lung Liu/ melonrouge.asia pour *Causette*

À VOIR



Duch, le maître des forges de l'enfer,
documentaire de Rithy Panh,

sorti en salles le 18 janvier et réalisé à partir de trois cents heures d'entretien avec le premier responsable du génocide cambodgien à avoir été condamné.

À LIRE



Le tome 1 de la BD L'année du lièvre,
Au revoir Phnom Penh, de Tian,

qui raconte la prise de pouvoir des Khmers rouges.
Parue en 2011 chez Gallimard, 17 euros.



L'Élimination,

par Rith Panh, avec Christophe Bataille.
Grasset, 19 euros.



Le Maître des aveux,
de Thierry Cruvellier.

Gallimard, 21 euros.